



Azdine
 EL MOUNTASSIR
 BILLAH
 Directeur Général
 de l'ANRT

L'EDITO

Les chiffres du 2^{ème} trimestre 2016, indiquent un tournant significatif dans le développement du marché des télécommunications au Maroc. L'Agence, surveillant de très près ces paramètres, s'emploie constamment à trouver les relais de croissance nécessaires au marché afin que ce tournant soit l'amorce d'un nouvel élan de développement, plus qualitatif, plus innovant et plus accessible à l'ensemble des usagers. Dans ce cadre, les mesures de régulation et d'encadrement du marché, que nous entreprenons de concert avec les acteurs concernés, visent à promouvoir une dynamique concurrentielle basée d'abord sur l'innovation, la diversification et l'inclusion numérique, au lieu d'une bataille acharnée sur les prix, qui éroderait la capacité d'investissement nécessaire pour construire l'infrastructure et implémenter les technologies à venir. A ce titre, nous souhaitons une expansion rapide et dégroupée de la fibre optique, lancée dernièrement dans les grandes villes du pays. Les décisions et autres textes de régulation que nous avons adoptés versent tous dans le sens d'un déploiement optimal et mutualisé de tels réseaux. D'autre part, les licences accordées pour certains réseaux dits de nouvelle génération, visent entre autres, à renforcer l'accessibilité des ressources numériques à tous les Marocains quelque soit leur condition géographique ou sociale. Nous prôtons une société numérique inclusive modèle. Nous nous assurons que le pays prenne la vague de la convergence numérique. D'ailleurs, le classement TIC du Forum Economique Mondial place, encore cette année, le Royaume en pole position de l'Afrique du nord et en bonne progression au niveau mondial.

L'ANRT continuera à appuyer toutes les initiatives qui promeuvent l'innovation et les nouvelles technologies. Nous avons tant à affirmer en termes de progrès de société et tant à partager en termes de coopération sud-sud. Cela fait de l'Agence, aussi, un levier de la diplomatie Marocaine en Afrique et ailleurs.
 Bonne lecture!



PLAN NATIONAL DE NUMÉROTATION

AFFECTATION D'UN PRÉFIXE (07) SUPPLÉMENTAIRE POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

La croissance rapide du secteur des télécommunications conduit à une pénurie des ressources en numérotation. Pour pallier à cette situation et répondre aux demandes des opérateurs, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications a convenu, en concertation avec tous les acteurs du secteur de procéder à une évolution du Plan National de Numérotation (PNN) lorsque nécessaire.

C'est le cas avec l'actualisation du PNN qui a eu lieu le 11 Juillet dernier pour une mise en oeuvre effective le 07 Août. Il s'agit de l'affectation d'un préfixe (07) supplémentaire pour les besoins de la téléphonie mobile. Ainsi, les clients pourront disposer de nouveaux numéros d'appel téléphonies mobiles commençant par «07» et sous la forme (07AB xxxxxx). Cette décision fait suite à l'important développement des parcs de la téléphonie mobile (plus de 42 millions d'abonnés à fin mars 2016). Les nouveaux blocs de numéros mis à disposition des trois opérateurs (Itissalat Al-Maghrib, Médi Telecom et Wana Corporate) devraient leur permettre de planifier l'évolution de leurs parcs respectifs. À partir du 07 août 2016, les trois opérateurs téléphonies mobiles peuvent affecter des numéros à leurs clients commençant par le «07» pour leurs abonnements aux réseaux téléphonies mobiles (2G, 3G et 4G). L'ouverture de ce nouveau préfixe ne nécessitera pas, d'intervention chez les clients au niveau de leurs terminaux, ni de mise à jour au niveau des applications installées sur leurs smartphones ni même de frais pour les clients. Mis à part l'ouverture du nouveau préfixe «07», le plan de numérotation national déployé en mars 2009, reste inchangé.

Le blocs des numéros attribués aux opérateurs marocains dans sa nouvelle version est consultable dans le site de l'ANRT sous le lien: https://www.anrt.ma/sites/default/files/blocs_de_numeros_par_opérateur_juillet_2016.pdf.

QU'EST-CE QU'UN PLAN DE NUMÉROTATION (PN) ?

Un plan de numérotation est une ressource nationale propre qu'il convient de gérer avec rationalisation et rigueur. Les régulateurs de tous les pays ont défini un ensemble de plans de numérotation (internationaux, nationaux et régionaux) qui visent à réguler les syntaxes et le routage des appels.

Au-delà d'une simple suite de numéros (qui peuvent parfois être des lettres), un plan de numérotation obéit à une logique déterminée par des standards internationaux et nationaux, techniques et commerciaux.

Le PN doit donc constamment faire face au développement du parc, des usages, des réseaux et des technologies. Au Maroc, le plan national de numérotation actuel est un plan fermé à dix chiffres, au format CC+N(S) N. Il est téléchargeable dans sa version complète sur le site web de l'ANRT.





ÉVOLUTION DES MARCHÉS

TABLEAUX DE BORD POUR LE 2^{ÈME} TRIMESTRE 2016

Les chiffres de l'observatoire des marchés pour le 2^{ème} trimestre 2016 viennent d'être publiés par l'Agence. La plupart des indicateurs prolongent des tendances déjà observées depuis plusieurs mois voire plusieurs années. C'est le cas de la téléphonie mobile dont le prix à la minute ne cesse de baisser atteignant à présent 0,23 DHHT/min, soit 23% de moins que l'année dernière. Cela conduisant automatiquement l'usage à la hausse, on a atteint 112 minutes en moyenne par client et par mois, soit une progression de 19% en un an. L'usage total a pour sa part cru moins vite, à 13% par an atteignant 14,17 milliards de minutes. Cela s'explique par la baisse annuelle du parc téléphonie mobile qui comptait à fin juin 2016, 41,44 millions d'abonnés téléphonies mobiles (-3,65%), ramenant ainsi la pénétration nationale du téléphonie mobile à 122,43%. Les Marocains ont donc parlé plus, en revanche, ils ont échangé moins de SMS : 2,04 milliards d'unités en baisse de 54,62% sur une année. Une tendance normale au vu des alternatives qu'offrent aujourd'hui les smartphones.

En progression aussi le nombre d'abonnés post payés, ces derniers sont désormais 2,88 millions (+19,1%) contre

38,56 millions de clients prépayés (-5%). Quant à Internet, le parc global s'élève à fin juin, à 14, 89 millions d'abonnés. La tendance à la mobilité se confirme avec 34,4% de clients internet téléphonie mobile de plus qu'en 2015, c'est-à-dire 13,69 millions d'abonnés. L'ADSL progresse aussi, s'établissant à +11,7% et portant la pénétration globale d'internet à 43,98%. Le parc Internet continue donc de croître malgré la légère hausse de la facture moyenne par client : 24 DHHT/mois (+4% sur une année). De plus près, on remarque que c'est internet téléphonie mobile qui porte cette hausse (+13% à 17 DHHT/client), l'ADSL s'étant stabilisé à 97 DHHT. Pour la téléphonie fixe, les tendances se confirment également : moins d'usage, moins de clients et un ARPM en hausse. Ainsi, les 2,13 millions d'abonnés (en baisse de 8,6% par rapport à 2015), ont enregistré -12% de trafic sortant annuel du fixe, soit 815 millions de minutes, qui ont été payés plus cher à 0,95 DHHT/min en moyenne, soit une hausse de 12% sur l'année.

Enfin, le parc de noms de domaine "ma" compte 61.391 noms de domaine soit une augmentation annuelle de 7,46%. Pour plus d'information, consultez les indicateurs détaillés du 2^{ème} trimestre sur le site web de l'ANRT.

Mots D'EXPERT

LE FTTH AU MAROC, DÉSORMAIS RÉALITÉ

Appelée de ses vœux par toute la communauté internet marocaine depuis quelques années, la fibre optique ou FTTH (fiber to the home), fait enfin son entrée au Maroc. Disponible depuis une décennie en Europe, la fibre a reconfiguré de manière substantielle les possibilités qu'offre internet à l'économie et aux usagers. L'ANRT qui oeuvre au quotidien au développement qualitatif de l'offre et l'infrastructure télécoms, a très tôt préparé et encadré le chantier FTTH dans notre pays. S'inspirant des meilleures pratiques internationales, l'Agence a placé la fibre optique au coeur du Plan national du très haut débit, des Notes d'Orientations Générales successives et l'a doté d'un ensemble de décisions de régulation dont la plus récente fut relative aux modalités de partage et de mutualisation des infrastructures FTTH. Aujourd'hui, la fibre est opérationnelle dans les grandes villes Marocaines. Particuliers et entreprises peuvent désormais bénéficier d'un débit qui atteint 100 Mbps sans avoir besoin de ligne téléphonique fixe. A l'instar des autres pays développés, il est attendu du FTTH marocain de dynamiser plusieurs segments du marché comme le multiplay (TV HD, maisons connectées, VOIP, téléchargements lourds, etc) ou encore le big data pour les entreprises, l'imagerie médicale, l'éducation à distance, l'internet des objets, etc.

LE CHIFFRE

23 Centimes

C'est le prix actuel moyen d'une minute de communication téléphonie mobile au Maroc. En 2010, ce prix dépassait un dirham. Depuis, il n'a cessé de baisser à une cadence de 23% en moyenne par an.

LE MOT

Web 3.0

C'est le web des objets ou internet des objets, qui surpassera en 2018 l'internet classique opérant entre ordinateurs et téléphones. Exemple d'objets connectés: un système domotique, une voiture autonome, vélo, lunettes connectées ou encore un thermomètre...

LE DIXIT

« Le monde a connu trois révolutions : l'invention de Gutenberg, la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, puis la révolution numérique... »



M Azdine El Mountassir Billah
Directeur Général de l'ANRT





L'ANRT REÇOIT : LE CENTRE D'ETUDES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES DU SÉNÉGAL NOUS REND VISITE

L'Agence a reçu, en juin dernier, une importante délégation du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques du Sénégal. Le CEDS, basé à Dakar, est un organisme doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies de Paris, il est aussi membre de plusieurs organisations académiques internationales et est surtout connu pour son fervent soutien diplomatique au plan marocain d'autonomie des provinces du Sud.

A l'occasion de cette visite, le Directeur Général a présenté l'Agence, comme étant « une institution qui a fait beaucoup pour le Maroc et essaie, selon ses moyens, de faire autant pour les pays africains amis ». Il a ajouté que la coopération Sud-Sud est au cœur de notre politique de partenariat à l'international : « Depuis des années, tout le monde croyait que l'avenir était vers le Nord. Nous, au Maroc, nous sommes convaincus qu'une grande partie de notre avenir se joue au Sud. Quoi de plus normal quand nous partageons une histoire, des aspirations et des préoccupations communes ».

En effet, l'Agence, qui est liée par plusieurs mémorandums d'entente dans le domaine de régulation des télécommunications avec des pays africains, n'a eu de cesse dernièrement de prendre part, d'animer ou d'accueillir des activités de coopération panafricaine de la plus haute importance pour les secteurs télécoms des pays du continent. Outre le Fratel ou l'Africa DNS forum pour ne citer que ces événements, l'ANRT a mis en place dès 2015 une formation destinée aux cadres relevant des autorités de régulation de pays africains amis. C'est ainsi que 18 cadres appartenant aux autorités de régulation des télécommunications de 11 pays africains ont pris part aux séminaires organisés par l'ANRT à Rabat, en étant entièrement pris en charge par l'Agence. Dorénavant, d'autres cadres issus d'administration ou d'établissements africains, peuvent suivre la formation du cycle Ingénieur d'Etat de l'INPT.

« Les politiques ouvrent la voie. A nous de tisser les liens et d'accomplir le progrès » a affirmé M. El Mountassir Billah, qui a illustré son propos par la nature et l'envergure des causes communes que défendent tous les régulateurs africains. A leur tête en particulier, la réduction de la fracture numérique et l'appropriation de la révolution numérique. Tant d'expériences à partager et d'efforts à joindre dans un domaine où, plus qu'aucun autre, l'union fera la force.

GLOBAL NEWS

L'ICANN ouvre son bureau de liaison en Afrique

C'est dans la capitale Kenyane Nairobi que l'ICANN a choisi d'ouvrir son premier bureau de liaison en Afrique le 24 mai dernier. Cette présence sur le continent approfondira les relations de l'institution avec les gouvernements et les acteurs privés du continent. Elle est également un gage précieux pour les grands investisseurs mondiaux des TIC qui souhaiteraient opérer en Afrique.

«Ericsson Mobility Report», des chiffres édifiants

Selon son édition de juin 2016, le rapport relève qu'en 2016, le marché mondial a enregistré 7,4 milliards de téléphones mobiles, dont 965 millions en Afrique. Pour la première fois, le nombre de smartphones vient de dépasser celui des téléphones classiques. En 2018, ce seront les objets connectés qui surpasseront les téléphonies mobiles avec une croissance telle qu'il y aura 16 milliards de périphériques sur les 28 milliards qui existeront en 2021.

Les 6 tendances technologiques majeures selon la Banque Mondiale

Dans l'édition 2016 de son rapport sur le développement du monde intitulé les dividendes numériques, la Banque Mondiale a identifié les six tendances technologiques qui vont transformer le monde d'ici 2020. Il s'agit de la 5G, l'intelligence artificielle, la robotique, les véhicules autonomes, l'Internet des objets et l'impression 3D.

WhatsApp et Skype dans le collimateur de l'UE

La Commission européenne va présenter en septembre des propositions afin de réduire les écarts de réglementation entre les opérateurs de télécommunications traditionnels et les services concurrents sur internet, comme Skype ou WhatsApp. Les règles de l'UE s'appliquant aux opérateurs traditionnels ont besoin d'être adaptées pour garantir une concurrence équitable avec WhatsApp ou Skype, qui fournissent des services similaires ou équivalents. Les opérateurs traditionnels se plaignent d'être soumis à une réglementation plus contraignante que celle imposée à ces concurrents : les règles de sécurité des réseaux applicables à ces services dits over the top (OTT) ne sont actuellement pas comparables avec celles qui s'appliquent aux opérateurs traditionnels. Il s'agit de stimuler l'innovation des nouveaux players, mais créer en même temps des règles de jeu équitables pour tout le monde.





ZOOM SUR :

LA 23^{ÈME} PROMOTION D'INGÉNIEURS D'ETAT DE L'INPT,

Une cérémonie au rythme des défis et des selfies

Mardi 12 juillet 2016, l'INPT organisait la cérémonie de remise des diplômes de sa 23^{ème} promotion d'Ingénieurs d'Etat en Télécommunications et Technologies de l'Information. Félicitations aux 192 lauréats.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Mme Jamila El Moussali, la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres et de M. Azdine El Moutassir Billah, Directeur Général de l'ANRT ainsi que des représentants des ambassades du Niger et du Burkina Fasso au Maroc.

La promotion 2016 compte 144 lauréats répartis sur 8 filières principales : Réseaux, Systèmes et services, Génie logiciel et Management des systèmes d'information, Système d'information pour le management, Management des télécoms d'entreprise, Ingénierie des réseaux téléphonies mobiles, Ingénierie des systèmes multimédia et Ingénierie des systèmes télécoms. Les 48 autres lauréats ont choisi des options dans des écoles d'ingénieurs étrangères suite au programme de mobilité internationale de l'Institut.

Lors de la cérémonie, plusieurs intervenants ont rappelé l'excellence académique de l'institut et sa réputation désormais internationale, récemment agréé par l'UIT en tant que centre d'excellence. D'ailleurs, les 192 lauréats de cette année rejoindront les 2400 cadres et ingénieurs de l'institut qui occupent des postes importants dans l'économie marocaine ou à l'étranger. A ce titre, M. Azdine El Moutassir Billah, s'adressant aux jeunes diplômés, a déclaré : «Vous pouvez trouver du travail dans le domaine de la banque, l'administration, l'industrie et l'enseignement entre autres car rien n'est possible sans numérique». Pour sa part, M. Badreddine Benameur, Directeur de l'INPT, leur a rappelé que "qu'en tant que futurs cadres, vous générez au moins 10 emplois. Prenez des initiatives, prenez des risques. Devenez des entrepreneurs !". Quant à la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres, ayant à son tour salué les efforts déployés par les parents à l'égard de leurs enfants, elle a rappelé l'approbation récente du décret relatif à la mutualisation des instituts supérieurs en polytechnique. «Il s'agit de fédérer de manière intelligente les ressources humaines et les structures de recherche en établissements partageant les mêmes principes et objectifs». Tous les présents se sont unanimement accordés sur les sollicitations majeures auxquelles doivent s'attendre les étudiants à commencer par leur engagement dans le développement durable de leur institut qui s'apprête à lancer son campus 100% vert.

EN BREF

Stratégie digitale 2020 : un service public sur deux en ligne

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique vient de présenter les grandes lignes de la stratégie digitale 2020. Ce plan vise pour les quatre prochaines années, à positionner le Maroc en tant que 1er hub numérique d'Afrique, à dématérialiser 50% des démarches administratives, à connecter 20% des PME marocaines, à former 30000 professionnels IT et à réduire de moitié la fracture numérique.

L'ANRT fait auditer les 3 opérateurs

Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, l'Agence procédera à l'audit des comptes des 3 opérateurs sur les segments fixe et téléphonie mobile. Cette mission, permettra d'analyser les méthodes de comptabilisation des coûts, produits et résultats afin de déterminer la pertinence des calculs et leur cohérence avec les principes retenus par les textes réglementaires.

Nouveau classement TIC du Forum économique mondial

Même si son rang n'a pas évolué par rapport à 2015, le Maroc (78e) reste toujours le pays le mieux classé en Afrique du Nord selon le WEF. Avec un score de 3,9, le Royaume devance la Tunisie (81e), l'Egypte (96e), alors que l'Algérie (131e) et la Mauritanie (135e) sont moins bien classées. Au niveau africain, le Maroc arrive 4e après l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud et les Seychelles, alors qu'il est 8e dans le monde arabe.

L'INPT ouvre ses portes aux fonctionnaires d'Etats Africains

L'INPT vient d'organiser la deuxième édition du concours pour l'accès des fonctionnaires d'Etats africains à la 2ème année du cycle d'ingénieur d'Etat de l'Institut. Sept candidats (un Tchadien, un Béninois, un Camerounais, deux Togolais et deux Burkinabés) ont été admis pour l'année universitaire 2016-2017. Les frais d'inscription et d'études, d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'ANRT.

Réduction de la fracture numérique, l'effet du smartphone

En 2015, ils étaient 54,7% de marocains à disposer d'un smartphone. Aujourd'hui, une étude révèle que 44% du temps passé par les Marocains devant un écran se fait via téléphonie mobile (étude TNS). En e-commerce également, la téléphonie mobile a remplacé l'ordinateur pour plus de la moitié du trafic (étude KAYMU). Incontestablement, chez nous et ailleurs, la téléphonie mobile sera au coeur de la réduction de la fracture numérique.